

Décision

Générale

colonial

Décision n° 713 PERSONNEL MALGACHE

n° 713

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 18 du 15/09/1943

Date de publication
2 septembre 1943

Date du numéro
15 septembre 1943

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de 45 jours pour en jouir en Éthiopie, valable du 14 Septembre au 1er Novembre 1943, est accordée à M. RAJAOBELINA, mécanicien au Service des Travaux Publics.